

ECHOS des **TERRITOIRES**



Un magazine pour nos terroirs N° 006 Octobre 2022 Retrouvez l'information en continu sur internet : <http://www.cndt.sn>, <http://www.pact.sn>

« L'AFRIQUE DES SOLUTIONS » ET TERRITOIRES RESILIENTS

LE PRESIDENT

MACKY SALL

MONTRE LA VOIE

EDITORIAL

Résilience des écosystèmes planétaires : leçons africaines au reste du monde par Dr Papa Abdoulaye DIOP



TERRITORIALISATION DU PSE ET EQUITE TERRITORIALE
Les territoires placés sous un nouvel élan de développement



Woré Gana SECK, hommage à une « soldate » de l'environnement



CONTRIBUTION ————— Par EMMANUEL DIABONE, expert à la Direction du Financement et du partenariat au Ministère de l'Agriculture

Problématique du financement agricole pour un développement de nos terroirs

IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LES TERRITOIRES

La parole aux experts



« L'AFRIQUE DES SOLUTIONS » ET TERRITOIRES RESILIENTS

LE PRESIDENT MACKY SALL MONTRE LA VOIE



Portrait

Woré Gana SECK, hommage à une
« soldate » de l'environnement



DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

L'appel pressant du président de la CDNT
à l'UNESCO et ses partenaires

P.10

DOSSIER

Impacts des changements climatiques sur les territoires : La parole aux experts P.09

TERRITORIALISATION DU PSE ET EQUITE TERRITORIALE :

Les territoires places sous un nouvel élan de développement P.11

GAMOU 2022

Itinéraire du Saint de Tivaouane P.13

CONTRIBUTION

Problématique du financement agricole pour un développement de nos terroirs P.16

Le Grand Carnaval de Dakar P.19

Résilience des écosystèmes planétaires : leçons africaines au reste du monde



Dr Papa Abdoulaye DIOP

Docteur en économie des ressources naturelles
et de l'environnement

Il n'y a pas de honte à revendiquer nos propres victoires (El hadj KASSE, écrivain philosophe sénégalais).

En déclarant à la face du monde : « Je suis venu dire que nous n'ignorons pas l'Afrique des problèmes, qu'il faut pacifier et stabiliser. Mais je suis également venu dire que nous avons aussi l'Afrique des solutions » lors de son discours au débat général de la 77^{ème} session de l'ONU, le Président de la République Macky Sall, Président en exercice de l'UA, a posé les bases d'une réalité palpable : dans le « Rendez-vous du donner et du recevoir » - cher à son illustre prédécesseur Léopold SENGHOR - l'Afrique apporte sa contribution de manière notoire. Nous irons, cependant, plus loin que le Chef de l'Etat sénégalais en affirmant que dans le Monde du « catastrophisme écologique », les contributions africaines participeront indubitablement à une gestion durable et équitable des écosystèmes tout en respectant les critères économiques de croissance pour un mieux-être palpable pour chaque individu de la planète. Il faut reconnaître que de nombreux risques classiques semblent destinés à prendre de nouvelles formes tandis que de nouveaux apparaissent caractérisés par une forte incertitude et la possibilité de causer des dommages étendus et peut-être irréversibles.

Les risques émergents pour la biodiversité constituent une composante essentielle de ces nouveaux risques pour lesquels les dommages possibles ne sont pas toujours bien connus. Le changement climatique, l'acidification des océans qui en découle, les maladies émergentes ou ré-émergentes, le risque nucléaire sont autant de risques émergents auxquels nos sociétés modernes sont et/ou seront confrontés. Il est vrai que nos modes de vie, de production et de consommation lors des 200 dernières années nous ont exposés à de nouvelles situations de risques avec des effets d'expression potentiellement dangereux voire extinctifs pour nos communautés. Les voix s'élèvent pour modifier notre mode de vie afin de laisser aux générations futures une planète pas seulement habitable mais surtout vivable. L'Afrique à travers des exemples de mode de gestion des écosystèmes efficaces offrent, aux tenants d'une Humanité soucieuse de concilier intérêts économiques de développement et nécessité écologique de conservation de la biodiversité, des approches de réussite.

Le continent a longtemps fait face à des problématiques liées à la disponibilité et à la gestion de l'eau. Il faut rappeler que l'Afrique compte en son sein au moins deux grands déserts dont celui le plus vaste au monde à savoir le Sahara. Les périodes de sécheresse ont longtemps accompagné des périodes famine et de malnutrition dans différentes parties du continent. Aujourd'hui le reste de la planète n'échappe plus à cette problématique de disponibilité et de gestion de l'eau. Les périodes de sécheresses accompagnées de feux de forêt et de rationnement d'eau pour l'agriculture vécues depuis quelques années en Europe et aux Etats Unis rappellent que le déficit hydrique s'observe à l'échelle planétaire. Le conflit foncier israélo-palestinien avec la problématique de l'accès à l'eau

en toile de fond nous rappelle également que le mythe de la « guerre de l'eau » devient une réalité. Ce qu'il faut comprendre c'est que l'inégale répartition de l'eau à l'échelle planétaire, son importance dans le système de production et de consommation et l'acuité des phénomènes de sécheresse suite aux changements environnementaux graduels font de l'eau une ressource dont la gestion optimale devient vitale. Avec 250 litres d'eau par jour et par habitant en Amérique du Nord, 100 à 230 litres en Europe (et moins de 10 litres en Afrique Subsaharienne), il apparaît clair que le système actuel de production et de consommation dans les sociétés occidentales ne se prêtent pas à une gestion efficace de cette ressource essentielle à la vie. En mettant en place des organisations régionales et sous régionales de gestion des ressources partagées en eau (OMVS, OMVG, etc..) et en investissant communément dans les ouvrages en vue d'une gestion plus équitables de cette ressource (barrages de Diama et de Mananali sur le fleuve Sénégal, barrage d'Inga I, II et III sur le fleuve Congo), les états africains offrent une approche de management intégré des ressources eau et en mesure de garantir une gestion efficace, durable et équitable.

Les ressources halieutiques, composantes des écosystèmes aquatiques, font également l'objet d'une surexploitation qui les rend sources de tensions. Les études scientifiques ont montré que la tragédie des communs intervient lorsque la ressource halieutique est exploitée en libre accès. Une gestion efficace requiert une gestion concertée et intégrée. La crise de la pêche en Mer du Nord lors du BREXIT est un fait empirique qui confirme l'analyse théorique. En mettant en place une Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP), une organisation intergouvernementale de coopération halieutique instituée entre 7 États membres (le Cabo Verde, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone. Son siège est à Dakar au

Sénégal), les pays ouest-africains offrent au reste du monde un exemple pratique de gouvernance efficace des ressources halieutiques, pour améliorer la gestion durable des pêcheries dans les zones maritimes.

Les écosystèmes aquatiques et leurs ressources ne sont pas les seuls soumis à une pression anthropique source de dégradation voire de déperdition. Les écosystèmes forestiers font également face à des situations de dégradation avancée qui leur font perdre leur rôle de régénération atmosphérique. En effet, le rôle de captation du carbone joué par les écosystèmes forestiers est de moins en moins efficace ; la faute à des agressions de plus en plus prononcées contre eux. Les forêts amazoniennes et équatoriales, derniers poumons de la planète, sont fortement affectés par les actions anthropiques. Par ailleurs, les longues périodes de sécheresse, résultantes des changements environnementaux graduels, sont associées à une désertification poussée. Ainsi, la désertification, la déforestation et la dégradation des terres participent fortement à l'accentuation des effets du changement climatique. L'urgence d'une approche holistique basée sur un engagement commun et des actions concertées a été saisie par les états africains pour permettre à la planète de renouveler et de consolider ses capacités de captation du carbone. C'est dans cette dynamique qu'il faut inscrire l'Initiative de la Grande Muraille Verte (IGMV), endossée en 2007 par l'Union Africaine en Initiative Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel qui dans sa vision et ses objectifs intègre les trois (03) Conventions de Rio et s'inscrit dans les logiques des politiques nationales et sous régionales de Restauration-Conservation-Protection du Capital Naturel (RCPCN), et de Développement Economique Local des terroirs. Cette initiative africaine est une réelle contribution à la régénération de nos forêts et de nos écosystèmes mais également un véritable frein à l'expansion de la désertification

afin de permettre à la planète de pouvoir absorber le trop plein de carbone issu de nos industries de production et de nos habitudes de consommation.

Il est avéré aujourd'hui que les changements environnementaux graduels représentent le plus important défi auquel l'humanité fait face. On observe cependant une forme de désinvolture collective notamment dans les sociétés occidentales où changer de mode de vie équivaut pour les populations à

un changement civilisationnel. En montrant, par une approche empirique, qu'il est possible pour les communautés humaines de concilier intérêts économiques de développement et intérêts écologiques de préservation de la planète, les pays africains offrent au reste du monde des solutions de vie, pour la Vie.

Dr Papa Abdoulaye DIOP
Docteur en Economie

MISSIONS ET OBJECTIFS DE LA CNDT

Les missions de la Commission nationale du Dialogue des Territoires – CNDT – sont précisées par le Décret n° 2015-1970 du 28-12-2015 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de la CNDT.

Ces missions sont au nombre de six (06) :

- ◆ Assister Monsieur le Président de la République dans la définition de mécanismes de coopération territoriale ;
- ◆ Accompagner le Gouvernement dans la promotion des Groupements d'intérêt communautaire;
- ◆ Aider les collectivités locales à la mise en place de groupements d'intérêt communal et à la création d'Etablissements publics territoriaux;
- ◆ Faciliter la constitution des groupements territoriaux ou pôles territoires;
- ◆ Faciliter les relations entre gouvernement et collectivités locales d'une part et d'autre part entre collectivités locales pour améliorer la concertation entre acteurs territoriaux;
- ◆ Fournir au Président de la République et au Gouvernement, les analyses nécessaires au renforcement des ressources humaines, matérielles et financières des collectivités locales.

La mise en œuvre des missions de la CNDT permettra l'atteinte des objectifs suivants :

Faciliter la cohésion économique, sociale et territoriale grâce à la valorisation de mécanismes de coopération territoriale ;

Aider à la définition des dispositifs de gouvernance des territoires en favorisant le dialogue intra-territorial et interterritorial;

Appuyer le renforcement des ressources humaines, matérielles et financières des collectivités locales en définissant des mécanismes adaptés pour leur mobilisation

« L'Afrique des solutions » et Territoires résilients

Le Président Macky SALL montre la voie

De nouvelles perspectives de développement durable seraient-elles en train de se dessiner en Afrique ? La question a son pesant d'or. Le Sénégal fait, aujourd'hui, des pas de géants pour plus de souveraineté dans bien des domaines. L'homme qui préside à sa destinée, depuis 2012, montre la voie pour une Afrique moins dépendante.



Son Excellence le Président de la République Macky SALL

« L'Afrique des solutions ». Cette phrase a fait tilt à la tribune des Nations Unies. Son auteur s'appelle Macky SALL. A l'occasion de la 77^{ème} Session ordinaire de l'ONU, le chef d'Etat sénégalais et président en exercice de l'Union Africaine (UA) a, devant ses homologues du monde entier, donné le ton d'une nouvelle Afrique, le 20 septembre 2022. « (...) Je suis venu dire que nous n'ignorons pas l'Afrique des problèmes, qu'il faut pacifier et stabiliser. Mais je suis également venu dire que nous avons aussi l'Afrique des solutions, avec ses 30 millions de km², des ressources humaines, plus de 60% des terres arables du monde, ses richesses minières, forestières, hydriques et énergétiques », a laissé entendre le président Macky SALL sur un ton magistral. Quand le chef de l'Etat affirme que « nous avons l'Afrique des solutions », les regards doivent être tournés vers les politiques hardies menées dans des pays comme le Sénégal. Dès sa prise de pouvoir, le président Macky SALL a opté pour une gouvernance davantage basée sur des solutions. Héritant alors d'un lourd héritage, son

gouvernement s'est aussitôt mis à la tâche pour remédier aux énormes problèmes d'approvisionnement énergétique. On se rappelle encore des premières mesures de redressement mises en œuvre. Cela a pu porter des fruits en permettant de réduire le déficit criant de production énergétique.

La voie tracée par l'actuel président du Sénégal, en matière de souveraineté énergétique, vise à « assurer une fourniture électrique fiable, à moindre coût et un accès à l'électricité de manière équitable et durable ». « Depuis l'accession du Président de la République Macky SALL à la magistrature suprême, notre pays a enregistré des avancées significatives dans le secteur avec un taux d'accès national à l'électricité évalué à 80,5 % en 2021, dont 96 % en milieu urbain et 58,2 % en milieu rural, l'augmentation des capacités de production portées à 1523 MW en 2021 », déclarait Mme Sophie GLADIMA, ministre du pétrole et des énergies, dans une de ses sorties médiatiques.

Le Sénégal a lancé une véritable révolution énergétique à travers les projets de production d'électricité. Ceux-ci visent à terme un mix énergétique garantissant une bonne couverture de la demande, une diversification des sources de production et une baisse des coûts de l'électricité. Les premiers résultats enregistrés dans la mise en œuvre de ces projets dans le domaine de la production d'électricité, sont effectifs avec la mise en service des centrales. Cela est rendu possible grâce à des projets de réhabilitation, d'extension ou de nouvelles installations. Le renforcement du mix énergétique, orientation stratégique majeure de la politique énergétique, est devenu une réalité avec l'inauguration et la mise en service d'une puissance en énergies renouvelables de 40 MWc, plaçant ainsi le Sénégal comme un pionnier de la promotion des énergies renouvelables dans la sous-région. Il s'agit des centrales solaires de Senegy 2 de Bokhol pour une puissance de 20 MW, mise en service en 2016 ; de Solaria Kima de Malicounda pour une puissance de 20MW, mise en service en 2016 et de la centrale solaire de 2 MW de Diamniadio.

Par ailleurs, il y a lieu de noter la mise en service de la centrale hydroélectrique de Félou, dans le cadre de l'OMVS, d'une capacité de 60 MW avec un quota de 15 MW pour le Sénégal. En 2012, la puissance totale installée était de 674,5 MW. Au 31 décembre 2016, cette puissance a été portée à 848 MW.

Aussi, la première phase de la mise en œuvre a permis de baisser le coût de production à 55,26 FCFA le kWh à fin 2016, alors qu'il était de 101,92 FCFA le kWh en 2012. Cette performance s'explique par l'amélioration sensible de la situation du parc de production mais également par une situation favorable découlant de la baisse des cours du pétrole sur le marché international. En effet, la réhabilitation des équipements existants et les mises en service de nouvelles capacités plus performantes ont permis d'augmenter la disponibilité et d'améliorer les consommations spécifiques des centrales de base de Senelec. Cette situation s'est traduite par une baisse des tarifs de l'électricité de 10% à compter du 1er janvier 2017.

Réduction de la dépendance énergétique

Dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE), le gouvernement s'est engagé à atteindre l'accès universel à l'électricité en 2025 avec un objectif intermédiaire d'un taux d'électrification rurale de 60% en 2017-2020 avec au moins 30% par département. Cet objectif repose sur la mise en œuvre des projets et programmes en cours (les six concessions d'électrification rurale déjà attribuées, la mise en œuvre des projets dits "Electrification rurale d'Initiative Locale", Programme Inde phase 2) et le Programme National d'Urgence d'Electrification Rurale incluant le volet électrification rurale du PUDC. Ainsi, il est prévu l'électrification de 3 229 localités.

Cette approche intègre aussi le programme « Promotion et développement des énergies renouvelables » qui consiste à « promouvoir le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de l'efficacité énergétique ». A terme, l'objectif visé est de « réduire la dépendance énergétique et alléger la facture pétrolière ». A titre d'illustration, le programme de réduction des factures publiques d'électricité a permis de réaliser une économie de 3 milliards de FCFA par an sur la facture publique d'électricité au bout de 3 ans de mise en œuvre. Le programme se poursuit avec une extension au niveau des régions. En sus de ce programme, il est prévu, dans le cadre du projet ORIO, l'électrification par voie solaire de 120 structures de santé à travers le Sénégal pour un coût de 4 736 813 euros financé à travers la coopération Pays-Bas/Sénégal. Dans le

sous-secteur des combustibles domestiques, la stratégie énergétique privilégie la diffusion d'équipements efficaces et la promotion de combustibles alternatifs pour réduire la consommation de biomasse qui a un impact négatif sur l'environnement et la santé des populations. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'action du PNB- SN qui vulgarise en milieu rural la technologie du biogaz. Les actions planifiées dans le cadre du PNB-SN permettront à 10 000 ménages ruraux, cantines scolaires et daaras d'accéder plus facilement à une énergie de cuisson propre. Le programme contribue aussi à la réduction de la pauvreté par la création d'opportunités d'emplois non agricoles en zones rurales avec l'émergence de corps de métiers (artisans et maçons biogaz dont la vocation est de construire des biodigesteurs ou fabriquer les accessoires et pièces détachées), l'augmentation des revenus issus des activités agricoles (avec l'augmentation des rendements agricoles).

Grâce à cette révolution énergétique, le président Macky SALL a été désigné « homme de l'année », en 2019, dans le secteur de l'énergie en Afrique par la plateforme Africa Oil and Power (AOP), principal acteur de l'investissement et des politiques énergétiques du continent. Il avait reçu la prestigieuse distinction par le biais de son ministre de l'Energie de l'époque, M. Mouhamadou Makhtar Cissé. Ce dernier l'avait représenté à la conférence de l'AOP en octobre de la même année à Cape Town (Afrique du Sud). « Les professionnels du secteur qui ont plébiscité Macky Sall ont reconnu unanimement que le Sénégal est, aujourd'hui, très engagé pour construire une industrie pétrolière robuste à la suite d'intéressantes découvertes prometteuses qui ont attiré, par ricochet, des investisseurs massifs », avait argumenté Guillaume Doane sur le site web de l'AOP pour justifier le choix porté sur le président sénégalais. « Sous le leadership du président Macky SALL, le pays a réalisé des pas de géants en attirant les investisseurs », a poursuivi Doane.

Le président SALL succédait ainsi à Mohamed Sanusi BARKINDO, secrétaire général de l'Opep, lauréat de l'édition 2018.

Pour le ministre Mouhamadou Makhtar Cisse, ce prix vient récompenser les efforts déployés par le Sénégal dans la gouvernance transparente des ressources nationales.

« Il n’y a aucun indice, aucun élément qui permet de contredire que nous sommes sur la bonne voie en matière de gestion des ressources pétrolières et gazières. Tous les gages de transparence dans le domaine des ressources naturelles ont été servis », avait-il relevé lors de son passage au Jury du dimanche sur Iradio. « Oui, nous avons l’Afrique des solutions, avec des gouvernements à la tâche ; une jeunesse vibrante et créative qui innove, entreprend et réussit ; des millions d’hommes et de femmes qui travaillent dur pour nourrir, éduquer et soigner leurs familles ; qui investissent, créent de la richesse et génèrent des emplois », avait laissé entendre Macky SALL, lors de la 77^{ème} session ordinaire des Nations Unies.

« Cette Afrique des solutions souhaite engager avec tous ses partenaires des rapports réinventés, qui transcendent le préjugé selon lequel *qui n’est pas avec moi, est contre moi* », disait-il sous les ovations. L’Afrique des solutions mise en exergue par le président Macky Sall est en train, de manière irréversible, de battre en brèche les préjugés sur son manque de souveraineté. Au moment où les pays du Sud semblent prendre un envol, ceux du Nord révèlent à la face du monde qu’ils sont loin d’être indépendants des énergies fossiles. L’invasion de l’Ukraine par la Russie en février 2022, qui a créé une crise géostratégique, est passée par là. L’Europe a pris des sanctions économiques sévères contre Vladimir Poutine alors qu’elle a une forte dépendance énergétique vis-à-vis de la Russie, son principal fournisseur. Une situation difficilement vécue qui conduit la Commission européenne à initier un plan baptisé « RePowerEU ». L’objectif est de promouvoir « l’indépendance » de tous les com-

bustibles fossiles russes « bien avant 2030 ».



Dans bien des domaines, le Sénégal se donne les moyens d’anticiper, de réagir et de s’adapter aux perturbations. L’exemple de la crise sanitaire mondiale liée au Covid-19 est là. Plusieurs experts en santé publique avaient prédit l’hécatombe en Afrique. Au fil des mois, les pays africains comme le Sénégal ont fait preuve de résilience en démontrant leur capacité de riposte et en affrontant au mieux les chocs économiques entraînés par cette pandémie. Au moment où la France subissait une pénurie de masques, chez nous une politique d’anticipation a été mise en branle. Toute une chaîne de production locale de masques sanitaires a été développée. Ce qui a fortement limité les dégâts sanitaires.

Les territoires résilients sont une réalité au Sénégal. Dans de nombreuses collectivités territoriales, on fait preuve d’innovation pour mettre en pratique le concept de résilience. Les effets du changement climatique, les catastrophes naturelles et autres accidents majeurs, les pollutions, etc., sont autant de perturbations potentielles auxquelles le Sénégal est en train d’apporter des réponses. Montrant ainsi la voie au reste l’Afrique.

B. D. SADIO

Impacts des changements climatiques sur les territoires: La parole aux experts



Par le
Docteur Ibrahima Diop GAYE

Environnementaliste et enseignant à l'ESEA

Quatre questions au Docteur Ibrahima Diop GAYE Environnementaliste et Professeur à l'Ecole supérieure d'Economie appliquée (ESEA, ex-ENEA).

Docteur GAYE, les ressources halieutiques sont les premières pourvoyeuses d'emplois et de protéines pour nos populations. Notre littoral est-il protégé contre le changement climatique ? Quels sont (ou seront) les impacts perceptibles du changement climatique sur les zones côtières du Sénégal ?

Notre littoral est aujourd'hui sujet à des transformations liées au changement climatique. Ce dernier entraîne, en effet, une érosion côtière avec une perte d'habitation, de zone de pont de certaines ressources notamment les tortues. Cela est observable notamment au niveau du littoral saint-louisien ou dakarois. De nombreux écosystèmes abritant de nombreuses espèces animales et végétales comme les mangroves sont également victimes de dégradations en lien avec le changement climatique au niveau du Sine et du Saloum.

Les territoires non côtiers sont-ils moins impactés par le changement climatique ?

Pas forcément ! Tout dépend de la sensibilité du territoire. Par exemple les forêts qui ne sont pas des territoires côtiers peuvent être très fragiles et fragilisées par le changement climatique qui peut y entraîner la perte d'espèces et de ressources rares, voire très rares ou uniques.

Les territoires sénégalais disposent-ils de ressorts nécessaires pour s'adapter au changement climatique ? Si non, comment l'Etat central peut-il accompagner les territoires en vue d'augmenter leur résilience face au changement climatique ?

L'adaptation est une construction, plus clairement une stratégie qui requiert des compétences, des ressources financières et des institutions fortes et conscientes de leurs responsabilités. La décentralisation en tant que modalité d'aménagement du territoire est déjà une bonne opportunité pour les territoires (entendus collectivités territoriales). La résilience des territoires est inséparable de la construction durable d'une écocitoyenneté mais également de l'exploitation optimale des territoires sur fond d'une pratique rigoureuse de l'aménagement du territoire.

DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

L'appel pressant du président de la CDNT à l'UNESCO et ses partenaires

Le président de la Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT) a fait un plaidoyer en faveur du développement des territoires. S'exprimant à l'occasion d'un atelier qu'il présidait, le jeudi 6 octobre 2022, le ministre d'Etat Benoit SAMBOU a lancé un appel pressant, à l'Unesco et ses partenaires, pour accorder une attention singulière, aux Collectivités territoriales.



Le Ministre d'Etat Benoît SAMBOU, Président de la CNDT, prononçant son discours d'ouverture de l'Atelier organisé du jeudi 6 au vendredi 7 octobre 2022, par l'UNESCO en partenariat avec la CNDT, sous le thème: « Repenser l'aide à la décision de politiques publiques en Afrique »

Les efforts du président Macky SALL et de son gouvernement, axés sur le développement à partir de de chaque territoire, devraient pouvoir être accompagnés par des partenaires comme l'UNESCO. C'est en substance l'appel qui a été lancé par le président de la Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT). Le ministre d'Etat Benoit SAMBOU, qui présidait l'atelier dont le thème est « Repenser l'aide à la décision de politiques publiques en Afrique », a fait cette déclaration lors de son allocution : « C'est l'occasion pour moi de lancer un appel pressant, à l'Unesco et ses partenaires, pour accorder une attention singulière, aux Collectivités territoriales, dans le cadre du « Projet E-Policy Plateforme afin que le conseil scientifique se mobilise pour le développement à la base ». Dans la foulée, il a rappelé la

vision du chef de l'Etat, matérialisée à travers la réforme portant Acte III de la décentralisation : « construire le développement à partir de chaque territoire ». Suffisant pour préciser qu'« une initiative de cette dimension ne saurait laisser en rade un acteur communautaire quel qu'il soit ».

Le président de la CNDT a, par ailleurs, saisi cette tribune pour saluer l'offre de partenariat que Monsieur le Directeur du Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest – Sahel a bien voulu destiner à la CNDT dans le cadre du « Projet E-Policy Plateforme » dont le présent atelier constitue la première activité de la Phase 1. « L'aide à la décision de politiques publiques, si elle doit être repensée, il faudrait fondamentalement l'envisager sur la base de la contribution de tous les acteurs à tous les niveaux de décision : c'est tout le sens de l'engagement de la CNDT à faire la promotion du Plan Sénégal Emergent (PSE) des territoires », a dit le ministre d'Etat. Dans cette perspective, a-t-il fait savoir, les scientifiques et les praticiens du développement sont, aujourd'hui, plus que jamais interpellés ! » « Autant il faut repenser l'aide de décision des politiques publiques en Afrique, autant il faut réorienter le conseil scientifique pour plus d'efficacité et de pragmatisme afin de l'adapter aux exigences de développement des territoires africains », ajoute le président de la CNDT.

« Repenser l'aide à la décision de politiques publiques en Afrique » est une interpellation permanente à l'endroit des gouvernants, des praticiens, experts et universitaires, les invitant à plus d'efforts d'articulation et de prise sur la réalité africaine que sur la complexité de la nature des défis en faveur du développement au moment où le constat est généralement établi que les politiques mises en œuvre n'ont pas très souvent répondu de manière satisfaisante aux problématiques du développement dans les pas du Sud », a-t-il déclaré M. SAMBOU.

Au cours de cet atelier, la CNDT a présenté une contribution portant sur le thème « Résilience climatique et Développement économique des villes » qui recoupe, avec une coïncidence parfaite, le thème de la troisième édition du Cycle de dialogue de la CNDT.

B.D SADIO

Les territoires places sous un nouvel élan de développement

La vision du Président Macky Sall énonce l'équité territoriale, la justice sociale et la territorialisation des politiques publiques comme condition sine qua none à l'atteinte de l'objectif d'«Un Sénégal de tous, un Sénégal pour tous.».



Le Président de la République énonçait à ce titre : «Des zones entières de notre pays, comme oubliées depuis des années du processus de développement, restent dépourvues du minimum de services publics. A l'occasion de mes visites à l'intérieur du pays, je vois encore des villages entiers isolés du reste du pays, sans accès à l'eau et à l'électricité. Je vois le quotidien pénible des femmes de tous âges, endurant toutes les sortes de corvées insupportables. Je trouve injuste qu'au 21ème siècle, nos mères, nos épouses, nos sœurs et nos filles continuent d'exécuter des tâches d'un autre âge. J'ai à cœur de réparer les grandes injustices qui pénalisent des millions de Sénégalaises et de Sénégalais. C'est pourquoi j'ai inscrit l'équité territoriale et le développement solidaire et inclusif au cœur des priorités du PSE. Je veux un Sénégal de tous, et un Sénégal pour tous ». En conséquence, pour corriger cette situation l'Etat sénégalais, dans le cadre de la territorialisation du Plan Sénégal Emergent (PSE), a

impulsé plusieurs programmes axés sur le développement communautaire, l'inclusion sociale et l'équité territoriale donnant ainsi un nouvel élan au développement territorial. Cette dynamique d'actions à la base a permis de juguler les inégalités d'accès aux services sociaux de base. Le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), programme phare de référence, lancé depuis 2015, a permis par exemple, de maintenir la cadence des réalisations à travers ses différents volets en milieu rural. Dans le volet désenclavement par exemple, il a permis l'aménagement de 1129 km de pistes, largement au-dessus de la cible initiale de 800 km, permettant ainsi de désenclaver plus de 1400 villages. Par ailleurs, le volet électrification rurale a déjà permis le raccordement de 410 villages, l'installation de centrales solaires dans 50 villages et de réseaux basse tension dans 88 villages. Sur l'hydraulique rurale, les réalisations en cours devraient porter le nombre de villages desservis en eau à plus de 1500. Dans le volet appui à la transformation de l'agriculture, 5107 unités d'équipement ont été déployées dans 4635 villages. En 2022, le PUDC vise la construction de 1622 km de pistes rurales dont 1300 km pour le désenclavement des zones à fortes potentialités agricoles, l'installation de 188 Systèmes d'Alimentation en eau polyvalents (SAEP) (Forages et Châteaux d'eau), l'électrification d'au moins 679 villages et la construction de 60 postes de santé équipés. Le Programme de modernisation des villes (PROMOVILLES) est un autre programme d'équité territoriale. Il est mis en œuvre depuis 2016 en

milieu urbain et péri-urbain. C'est un programme de développement d'infrastructures, d'aménagement et d'appui aux collectivités territoriales. Il vient dans de nombreuses villes de l'intérieur du pays en appui au Programme d'Urgence de Modernisation des Axes frontaliers (PUMA). Depuis sa création, le PUMA a entrepris, à travers ses composantes de désenclavement, de développement durable et de sécurité frontalière, d'importantes réalisations pour promouvoir le développement économique, harmonieux et équitable des axes et territoires frontaliers. Dans ce cadre, il est à noter, entre autres, la réalisation de 235 infrastructures socioéconomiques de base (éducation, santé et hydraulique), la dotation de 93 ambulances, l'électrification de 57 localités, l'aménagement de 267 hectares de périmètres irrigués, la dotation de 203 équipements d'allègement des travaux des femmes, l'appui à l'insertion de 704 jeunes et femmes ainsi que la construction et l'équipement de treize infrastructures de sécurité (police, gendarmerie, sapeurs-pompiers). Le PUMA compte poursuivre, en 2022, ses actions, dans les axes et territoires frontaliers par la réalisation, entre autres, de 534 km de pistes, 78 infrastructures socioéconomique de base, l'électrification de 80 localités, l'aménagement de 200 ha de périmètres agricoles, 30 périmètres maraichers, et 10 infrastructures de sécurité, sans compter la formation et l'insertion de 535 jeunes et femmes. Il s'y ajoute l'accompagnement, au retour, de 500 ménages touchés par le conflit en Casamance. Dans le domaine de la protection sociale, le Programme national des Bourses de Sécurité familiale (PNBSF) et la Couverture Maladie universelle CMU sont le fer de lance de la politique d'inclusion sociale et d'équité territoriale. Le

PNBSF, qui a déjà bénéficié d'un concours de l'Etat à hauteur de 165 milliards F.CFA depuis son lancement en 2013, a dépassé, depuis 2019, sa cible de 300 000 ménages et affiche un taux de réalisation de 105,63% en 2020, avec 316 903 ménages bénéficiaires d'un cash transfert de 25 000 F.CFA par trimestre. Les acteurs territoriaux notamment les exécutifs locaux félicitent ce nouvel élan de développement vers plus d'équité sous l'impulsion de la territorialisation du PSE. Ibrahima NIANG le Maire de la commune de Medina SABAKH déclarait récemment (Echos des Territoires N°005) « En instaurant Le programme « Développement communautaire et Equité territoriale », regroupant le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC), le PUMA (programme d'urgence de modernisation des axes et territoires frontaliers) et Promovilles, l'Etat central est en train de rendre véritablement opérationnelle la stratégie de territorialisation des politiques publiques. En tant qu'autorité municipale de l'intérieur du pays, je peux avancer que le programme « Développement communautaire et Equité territoriale » est pour nos territoires, ce que le plan Marshall fût pour l'Europe de 1945. Son originalité est qu'il cherche à corriger dans l'urgence et à moyen terme les disparités spatiales et structurelles entre les territoires périphériques et ceux dits centraux conformément à l'esprit de l'Acte 3 de la Décentralisation et en droite ligne du PSE».

Abdoulaye FATY le Maire de Kolibantang dans une récente contribution dans le magazine « Echos des Territoires N° 004 » déclarait : « Nous pouvons constater que la vision du Président Macky SALL à travers l'axe II du PSE paraît concordante aux ambitions de l'équité territoriale. En effet, depuis 2013,

le Sénégal a enregistré un certain nombre de programmes dont le soubassement serait de corriger le fossé qui a longtemps prévalu entre le milieu urbain et le milieu rural en terme de croissance socioéconomique ». Pour ce Maire: « en cherchant plus d'équité territoriale, l'état sénégalais a, en réalité, suscité un développement socio-économique inédit dans des territoires laissés en rade depuis l'époque coloniale ».

En définitive, grâce à la réduction du gap infrastructurel entre la campagne et les villes et entre façade atlantique du pays et le reste du territoire, le régime du PR Macky SALL a rendu la notion d'équité territoriale comme un concept durablement inscrit dans l'élaboration dorénavant des politiques publiques sénégalaises qu'elles soient locales ou centrales.

Gamou 2022 - Itinéraire du Saint de Tivaouane

D'un petit hameau perdu dans le Sahel, il provenait. A Gaya, une localité de Tuldé Dimat, dans les franges du Fouta occidental, naquit Malick, fils de Ousmane Sy en l'an 1855. L'enfant de la vertueuse Fawade Wellé, très tôt versé dans les études islamiques, arpenta allègrement les contrées du Fouta, du Walo et de la Mautitanie à la quête des savants dispensateurs de rares savoirs. Malick Sy l'orphelin et neveu de Alpha Mayo Welle, avait cependant le privilège d'être l' élu d'une confrérie soufie initiée par le Vénérable Cheikh Ahmed Tidjani, le pôle qui rayonnait à Fès, capitale impériale du Maroc alaouite.

Malick reçu le wird avec le rang qui lui était prédestiné selon les recommandations de l'illustre El Hadji Omar al Foutiyou, éminent maître de la voie tidjania dans l'ouest africain. Doté d'une solide formation et détenteur des secrets de son ordre soufi, Malick fit valoir ses talents de pédagogue et de propagateur de la voie tidjania. Apôtre de la Souna, le guide instaura une organisation inédite de la tariqa qui préserva les fidèles musulmans des contraintes liées à un contexte colonial et des réalités socioculturelles qui pouvaient les détourner de leur foi. En 1888 à trente-trois(33) ans, il entreprit le pèlerinage aux lieux saints de l'islam. Un voyage par voie maritime qui le mena à Marseille (France) et Alexandrie (Egypte) avant d'accéder à la Mecque et Médine. Bâtisseur de zawiya, il est également auteur de panégyriques du Prophète Mohamed (PSL) et de nombreux ouvrages théologiques et poétiques. Le Cheikh d'une érudition exquise était meneur d'hommes. A la tête d'une congrégation de moqqadem qu'il forma essentiellement à Ndiardé, il essaima le territoire sénégalais pour instruire et guider les fidèles tidjanes des villes et des campagnes.

Bâtisseurs de zawiya à Saint louis, la capitale de la colonie, en 1892, puis à Dakar, il imposa sans tambours ni trompettes, son autorité spirituelle sur l'ensemble du pays.

Maodo Malick conquiert les cœurs des croyants qui voyaient en lui le pilier de la foi et la voûte de la cohésion sociale. En 1902, il s'installa au cœur du Cayor et alluma le feu incandescent du foyer de Tivaouane. La flamme illumina la pénombre de l'ignorance qui enveloppait les masses dans les méandres obscures des croyances ancestrales. De terreau de ceeddo, Tivaouane devint cette cité sainte où convergent des nuées de fidèles venus s'abreuver de la science de Maodo ou pour célébrer le Maouloud, ce gamou dédié à la naissance bénie du Prophète de l'Islam. Rempart de l'islam et pôle de la tidjania, El Hadji Malick Sy est devenu une icône de la nation sénégalaise et une référence spirituelle de l'islam.

Seydi Malick accomplit parfaitement sa noble mission et quitta ce bas monde un triste jour de juin 1922. Il laissa un héritage inestimable. Sa descendance prodigieuse porte encore le flambeau qu'il a brandi pour le rayonnement de l'islam. Son œuvre transcende le temps et continue d'inspirer des générations de fidèles.

Woré Gana SECK, hommage à une « soldate » de l'environnement

Woré Gana SECK. La seule évocation de ce nom renvoie à cette femme militante de l'écologie, qui comprit très tôt l'équilibre de la relation entre l'homme et la nature. Durant toute son existence, la directrice de l'ONG Green Sénégal a aimé et protégé l'environnement. Le Magazine « Echos des Territoires » rend un hommage mérité à cette native de Bargny qui est entrée dans l'histoire de son pays.



Woré Gana SECK

Le mardi 30 août 2022, le Sénégal a perdu une citoyenne modèle. Il s'agit de la disparition Mme Woré Gana SECK. Le peuple tout entier a pleuré cette femme dont le nom est synonyme de « protectrice de l'environnement ». Née à Bargny d'un père enseignant doublé d'un fermier et conseiller du territoire devenu député après l'indépendance du Sénégal, elle eut très tôt des relations plus constructives avec son environnement. A l'âge de 5 ans déjà, son père l'emmenait visiter la ferme familiale. La petite Woré apprit à aimer les animaux et la nature et à en prendre soin. C'est de là qu'est partie sa passion pour l'écologie. Selon un témoignage, « elle fait partie de ces Sénégalaises qui ont décidé bien avant tout le monde de se battre pour des combats qui n'avaient pas encore pris place dans le quotidien des citoyens et des citoyennes du Tiers monde : l'environnement ». Elle fut une icône pour les femmes et pour les défenseurs de l'environnement et de l'agriculture durable. Woré Gana SECK ne ménageait aucune énergie pour faire face aux défis posés par la dégradation de notre environnement. Mme Woré Gana SECK croyait au respect de l'environnement comme à

la prunelle de ses yeux. « L'environnement, c'est toute les questions liées au cadre de vie, à l'économie et aux ressources naturelles de manière générale. Ce n'est pas parce que nous sommes des pays pauvres que nous avons une excuse pour négliger les questions environnementales », disait-elle dans une de ses sorties médiatiques. Ces propos de la défunte Directrice de Green Sénégal entrent en droit ligne avec cette assertion de l'ancien président français Jacques Chirac : « Dans un environnement qui change, il n'y a pas de plus grand risque que de rester immobile. »

Woré Gana SECK fit ses études à Sainte Agnès et à Rufisque. Après le lycée de Rufisque, elle poursuivit ses humanités au lycée Notre Dame de Dakar. Elle obtint son baccalauréat en 1977, puis s'envola pour l'Université catholique de Louvain en Belgique pour des études supérieures en biologie et en agronomie. Elle revint au Sénégal avec son diplôme d'ingénieure agronome en poche. Après une première expérience professionnelle dans une ONG américaine, *Rodale international* basée à Thiès qui s'active dans le domaine de l'agriculture organique, Woré Gana SECK obtint une bourse pour faire un master en environnement et en agro business en Arizona. Il s'en suit un tour à l'Université de Glasgow en Écosse.

De retour au pays, Woré Gana SECK met sur pied Green Sénégal, en l'an 2000, une organisation qui lutte pour la préservation de l'environnement, le développement et la modernisation de l'agriculture et la gestion concertée du littoral. Le projet d'adaptation à l'érosion côtière consiste à former les riverains du littoral à construire des infrastructures pour stopper l'érosion. Déjà à son actif, on peut dénombrer entre autres la digue de protection promenade de Thiawlen (quartier de Rufisque sous la menace de la mer), en collaboration avec

le centre de suivi écologique et le ministère de l'Environnement, les brise-lames à Saly et la digue anti-sel de Joal. Aussi engagée dans le domaine de l'éducation, Green Sénégal a réussi à réhabiliter des écoles et à les doter de matériel d'assainissement. Dans un pays où les notions de gestion et développement durable sont encore des préoccupations secondaires, Woré Gana mena des campagnes de sensibilisation sur les multiples agressions et les énormes préjudices subis par les côtes sénégalaises et leurs conséquences dans le domaine de la pêche, des activités agricoles et sur l'environnement. En 2016, lors de la journée mondiale de l'océan célébrée chaque année le 8 juin, elle raconta une anecdote qui renseigne sur le sens de son engagement: « Chez moi à Bargny, les gens qui me croisent dans la rue m'appellent « Madame érosion côtière ». Ce surnom qu'elle révéla, ce jour, à l'assistance lui valut les acclamations du public. « L'écologie, c'est avant tout la défense des écosystèmes, composés par une multitude d'organismes. Pour adopter une démarche écologique, il est important de comprendre l'équilibre de la relation entre l'homme et la nature, de l'aimer et de le protéger », écrit un militant de l'écologie dont la pensée résume tout le combat mené par Mme Woré Gana SECK. Ce n'est pas pur hasard, si les conditions des femmes transformatrices des produits halieutiques étaient une préoccupation pour l'environnementaliste. Née d'une famille lébou, Woré Gana était très sensible aux difficultés que les femmes éprouvent dans un environnement de travail encore archaïque, sous la chaleur et la fumée. Cette situation avait poussé son ONG à aider les transformatrices à bénéficier d'appuis et de formation pour moderniser leurs méthodes de travail. Les opérations de Green Sénégal couvrent jusque la zone sud du Sénégal.

En décembre 2011, à l'occasion de la nuit des Calebasses de l'excellence Awards, Special event Sénégal décerne à Madame Seck le prix de « l'Agriculture durable » pour saluer le travail abattu d'accompagnements des agriculteurs. Elle fut aussi lauréate du Prix Terre de Femmes Afrique qui lui avait été décerné au Maroc et qui récompense les initiatives écologiques menées par des femmes. Les efforts de Green Sénégal ont aussi été salués par le prix Oxfam.

Woré Gana SECK était membre de l'actuel Conseil économique social et environnemental (CESE) du Sénégal dont elle a été la Présidente de la commission environnement. Le Grand Sérigne de Dakar (chef traditionnel de la communauté lébou) a aussi choisi Madame Seck pour

présider la commission environnement. Lors des élections locales du 29 juin 2014, Woré Gana décida de se lancer en politique dans sa ville natale. Elle était même devenue 1^{ère} adjointe au maire de la commune de Bargny. Woré Gana Seck a porté partout le combat pour la mise en place de l'observatoire du littoral. Elle était convaincue qu'il faut connaître l'ampleur des dégâts sur le littoral sénégalais et prévoir des sanctions. Ainsi, cette structure devrait permettre une meilleure gestion des côtes sénégalaises par la collecte de données et la surveillance. « Aujourd'hui, avec les fortes houles abattues sur le littoral, on a l'impression qu'on est resté bouche bée face aux catastrophes. C'est pourquoi, il urge d'accélérer la mise en place de l'observatoire sur le littoral qui sera un outil de travail avec les chercheurs. Il faut donc aller vite vers cet observatoire, même si les contraintes sont nombreuses. L'observatoire est vraiment une nécessité. Mais il doit être appuyé et accompagné par la loi sur le littoral dont nous ne cessons de plaider le vote », s'était-elle engagée dans ce combat noble. Son action n'a pas été vaine. Car, son plaidoyer a été entendu par le gouvernement du Sénégal. L'engagement de Woré Gana SECK pour l'environnement était aussi salué par les acteurs et actrices de l'environnement du Sénégal et de l'Afrique, si bien qu'elle avait été portée à la tête du Congad et fut présidente des plateformes d'ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Woré Gana ne cessait de lutter aux côtés des différents acteurs de l'environnement et des populations, pour une meilleure gestion des déchets, du littoral, de l'assainissement et de la réalisation de l'autosuffisance alimentaire. À propos des constructions qui commencent à proliférer aux abords de la mer, Woré Gana était catégorique: « On ne peut pas se lever un beau jour pour construire une maison sur la plage et boucher l'accès à la mer alors que c'est un bien commun. Il faut casser ces édifices érigés sur le domaine du littoral ». Elle s'était également distinguée dans sa commune dans le cadre de l'opération dénommée « Sénégal clean » lancée par le président Macky SALL. Woré Gana SECK avait déjà démarré un tel projet avec le curage du canal de Bargny, véritable source de paludisme dans la zone. Un autre projet qui lui tenait à cœur, c'est la mise sur pied du mouvement écologique « naatal sénégal, prospérité, solidarité, développement durable ». Woré Gana SECK est partie laissant derrière elle un Sénégal orphelin de l'un de ses fidèles et remarquables serviteurs des causes environnementales.

B.D SADIO

Problématique du financement agricole pour un développement de nos terroirs

Par Emmanuel DIABONE

Nos Pays disposent de nombreux établissements de crédit, cependant, force est de constater que la majeure partie de ces derniers concentrent leurs activités dans les zones urbaines et n'interviennent généralement en milieu rural que dans les domaines de la commercialisation, de l'horticulture et de l'agro-industrie. C'est ainsi que des banques de crédit agricole restent les principales sources de crédit rural. Elles sont généralement actives dans l'approvisionnement en intrants ainsi que la collecte, la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Cette mission peut être renforcée par l'État dans certains pays à travers notamment des mesures de sécurisation du crédit rural. L'État peut ainsi instituer, sur ressources propres, le fonds de sécurisation du crédit rural mis en œuvre à travers le fonds de garantie, le fonds de bonification et le fonds de calamités. Par ailleurs, les Institutions de microfinance (IMF), dont le nombre est en augmentation constante, jouent un rôle important dans l'épargne et le crédit de proximité. Il existe également les réseaux, les mutuelles d'épargne et de crédits non affiliés (MEC), les groupements d'épargne et de crédit (GEC), ainsi que des organisations sous conventions cadre (SCC).



Emmanuel DIABONE

I- Caractéristiques des marchés du crédit rural

Nous pouvons affirmer que les institutions financières performantes peuvent, dans une certaine mesure, servir les deux objectifs de la politique agricole nationale, à savoir : - générer davantage de revenus ruraux - et faire reculer la pauvreté.

De par la nature des populations rurales des pays en développement, il est plus difficile de fournir des services financiers aux populations du milieu rural que aux populations urbaines. Du fait de leur dispersion géographique et du coût relativement élevé du transport par rapport aux revenus, elles sont d'accès difficile et Les montants des prêts accordés sont souvent faibles avec des taux d'intérêts à la limite spéculatifs. Moins

alphabétisées que les populations urbaines, elles montrent parfois une certaine méfiance à l'égard des documents imprimés et éprouvent des difficultés à signer leurs contrats. Il n'existe quasiment aucun document relatif à leurs antécédents de crédit. Les activités agricoles, pratiquées par une large part des populations rurales, sont tributaires des risques climatiques et des risques de fluctuation des prix dans une plus large mesure que les activités économiques urbaines. De ce fait, les revenus fluctuent davantage et sont inférieurs à ceux des villes.

Les emprunteurs ruraux disposent moins fréquemment que les emprunteurs citadins de garanties tangibles appuyées par des documents officiels. Karla Hoff et Joseph Stiglitz ont résumé certains particularismes des marchés financiers ruraux en ces termes : • Les secteurs institutionnel et informel coexistent, en dépit du fait que les taux d'intérêts institutionnels sont très inférieurs à ceux du secteur informel. • Les taux d'intérêts n'équilibrent pas toujours l'offre et la demande : il existe un risque de rationnement du crédit et, en périodes de mauvaises récoltes, il se peut qu'aucun prêt ne soit possible, quel qu'en soit le prix. • Les marchés du crédit sont segmentés. Les taux d'intérêts pratiqués par les prêteurs de différentes localités varient davantage que ne le justifient les différences de probabilités de défaut de paiement...

• Le secteur informel compte un nombre limité de prêteurs commerciaux, en dépit du niveau élevé des intérêts pratiqués. • Dans le secteur informel, on observe fréquemment des liens entre transactions de crédit et transactions sur d'autres marchés. • Les prêteurs institutionnels tendent à se spécialiser dans les régions où les agriculteurs disposent de titres fonciers...

Les nouvelles approches des marchés du crédit rural s'appuient sur les trois observations suivantes : - Les probabilités de défaut de paiement ne sont pas identiques pour tous les emprunteurs, et la détermination du risque pour chacun d'entre eux coûte cher. C'est ce que l'on a coutume d'appeler le problème de la sélection. - S'assurer que les emprunteurs feront ce qu'il faut pour augmenter la probabilité de remboursement est coûteux. C'est le problème de l'incitation. - Il est difficile de contraindre à rembourser. C'est le problème du recouvrement. Tous ces facteurs expliquent pourquoi de nombreuses banques commerciales préfèrent la tâche moins ardue de prêter aux secteurs de l'industrie et des services, ainsi qu'aux consommateurs urbains, plutôt qu'à l'agriculture, avec ses multiples difficultés et ses incertitudes. Les régions rurales présentent aussi des avantages susceptibles de faciliter la tâche d'un intermédiaire financier. Leur principal atout est peut-être la stabilité et la force des relations sociales au sein des communautés. De nombreux intermédiaires financiers novateurs s'en servent pour assurer des taux élevés de recouvrement de prêts. Un autre atout est la multiplicité même des producteurs, car ils constituent effectivement un large échantillon qui permet d'évaluer clairement les coûts de production et leurs plages de variation possibles, au moins pour les principaux produits des cultures et de l'élevage. Des progrès majeurs ont été accomplis pour rendre les institutions financières aptes à relever les défis de l'environnement rural. On observe des avancées dans toutes les régions du monde. Cependant, la part du crédit rural total fournie par ces institutions structurées durables est encore très faible et il reste un long chemin à parcourir. Il n'existe pas de for-

mule unique garantissant la réussite d'une institution financière

II- Les insuffisances de l'approche traditionnelle des institutions de financement

Depuis de nombreuses décennies maintenant, il s'est principalement agi d'interventions directes, généralement sous la forme de prêts dirigés, de taux d'intérêts bonifiés et de propriété étatique des banques. « À la fin des années 1970, par exemple, la banque centrale d'Indonésie gérait près de 200 lignes de crédit dirigé, dont beaucoup visaient les activités agricoles et dont la plupart pratiquaient des taux subventionnés... En Thaïlande... pendant les années 1970 et 1980, le gouvernement a exigé que toutes les banques consacrent aux agriculteurs une part croissante de leur portefeuille total de prêts». Et «dans plusieurs pays tels que les Philippines, des segments majeurs du système financier rural étaient liés à des programmes de production agricole. D'autres pays, comme l'Égypte et le Brésil, ont justifié leurs importants efforts de crédit à taux subventionné en avançant qu'il s'agissait de compenser les agriculteurs pour d'autres ... distorsions de l'économie, telles que les contrôles sur les prix alimentaires ou des taux de change surévalués. On dispose désormais d'une expérience suffisante de ce type d'approches pour savoir qu'elles n'ont pas atteint leurs objectifs et se sont transformées en un fardeau budgétaire insupportable. C'est pourquoi le montant réel du crédit institutionnalisé mis à la disposition de l'agriculture a décliné au cours des 20 dernières années dans la plupart des régions du monde en développement. Satisfaire de façon viable les besoins en crédit d'une agriculture en croissance est donc devenu une question centrale des politiques de développement agricole. Jacob Yaron a bien exprimé la crise de l'approche traditionnelle : En général, les performances passées des opérations de financement rural parrainées par les États ou des donateurs sont loin d'avoir livré les résultats escomptés. Un grand nombre des institutions créées ou soutenues avant tout pour appliquer des programmes de crédit n'ont pas

évolué en institutions financières rurales autonomes. Les programmes n'ont touché qu'une minorité de la population rurale et leurs avantages ont souvent pris la forme de taux [réels] d'intérêt prêteurs négatifs, qui sont devenus un « élément de subvention » involontaire, dont se sont emparés des agriculteurs fortunés et influents. La poursuite et le fonctionnement de nombreux programmes de crédit ont fini par peser très lourdement sur les budgets gouvernementaux... Les interventions des services publics ont retardé la mise en place de marchés financiers efficaces et entravé le développement d'autres secteurs de l'économie, principalement en les privant de fonds prêtables et en augmentant le coût des emprunts. De nombreuses institutions de financement rural importantes ont subi de lourdes pertes dues, soit à une indexation inadéquate dans les contextes à forte inflation. Les banques agricoles d'État, qui ont masqué les insuffisances de leur gestion par des infusions répétées de capital tiré du budget gouvernemental, se sont aperçues qu'elles ne pouvaient plus compter indéfiniment sur des fonds publics. Dans le monde entier, nombre d'entre elles ont cessé leur activité ou l'ont réduite de manière draconienne. La disparition de ces banques de développement a laissé sur le sable des petits et moyens producteurs en grand nombre, privés d'accès au crédit institutionnalisé, bien que beaucoup d'entre eux n'aient jamais posé de problème de solvabilité... La disparition de ces relations de crédit saines et du capital d'informations qui s'étaient accumulées a représenté une perte pour l'économie. À l'autre extrémité du spectre, un grand nombre de petits organismes de crédit rural financés par les donateurs ont fermé leurs portes à la fin des programmes qui les soutenaient. Ces difficultés rencontrées par les institutions de crédit agricole ont incité à rechercher des approches à la fois durables et capables d'assurer l'accès à des volumes de crédit suffisants: ... la réforme du marché et la privatisation en cours ne se sont pas encore traduites par des améliorations appréciables en termes de fourniture de services

d'appui agricoles. Pas plus qu'elles n'ont augmenté la rentabilité de l'agriculture. A tout le moins, les petits agriculteurs ont souvent plus difficilement accès qu'auparavant au système bancaire rural et aux facilités de crédit agricole institutionnelles. L'absence d'un cadre de politique financière rurale et agricole adéquat est largement responsable de cette situation. Au cours des dix à quinze dernières années, la réduction draconienne des activités des institutions de prêt rural officielles a diminué l'offre de financement rural institutionnalisé par rapport à la demande. Cependant, même à l'époque glorieuse où ces institutions regorgeaient de subventions gouvernementales, elles ne desservaient qu'une faible part de la population rurale. Une récente étude de la Banque mondiale a montré que le crédit institutionnalisé ne touchait que 8% des entreprises rurales et que les prêts directs du gouvernement en atteignaient moins d'1%. L'approche traditionnelle n'a pas fonctionné. L'injection de crédit à l'agriculture ne s'est pas avérée une solution viable. Le concept d'une banque étatique de développement pour ce secteur ne s'est pas avéré durable. Pas plus que les politiques d'accompagnement monétaires et réglementaires n'ont favorisé le prêt rural. «Les trois formes d'interventions les plus néfastes sont des exigences excessives en matière de réserves, un volume important de programmes de crédit dirigé et des taux d'intérêts subventionnés ou plafonnés».

III. Une nouvelle approche des institutions de financement

L'échec des anciennes approches en a fait émerger de nouvelles. Dans une considérable mesure, ces nouvelles approches seront mises en œuvre par les ONG et le secteur privé, sans ingérence gouvernementale, mais les expériences du Bangladesh, de la Thaïlande et de l'Indonésie ont montré que les gouvernements peuvent jouer un rôle de soutien utile dans le microfinancement agricole. La principale question non résolue est celle des mesures à prendre pour renforcer les mécanismes du financement agricole. Il est également clair que

Contribution

des politiques macroéconomiques et de développement sectoriel favorables sont cruciales pour la durabilité du financement agricole. La rentabilité de la production du secteur constitue une exigence élémentaire pour la viabilité des approches et des institutions financières du secteur. De l'avis général, le nouvel ensemble de politiques visant à promouvoir le financement agricole comprend les principaux éléments suivants : . Un environnement juridique et réglementaire global adapté, surtout en matière de taux d'intérêts, de capacités de contrôle bancaire, de sécurisation des droits de propriété et du cadre législatif ou réglementaire des contrats et des garanties.

Parmi d'autres avantages, un tel cadre incitera des intermédiaires non-bancaires tels que les fournisseurs d'intrants et les agents de commercialisation, à prêter à l'agriculture.

. Des subventions sélectives, limitées dans le temps, pour renforcer les institutions de microfinancement et de financement rural qui font preuve d'une capacité de gestion suffisante, possédant des structures de gouvernance adéquates, afin de les aider à atteindre la durabilité et à cibler les populations vulnérables.

. Mettre l'accent sur la mobilisation de l'épargne par les institutions financières rurales, quelle que soit leur taille.

. Le recours à de nouvelles techniques de prêt s'appuyant sur les garanties non matérielles, afin de permettre aux institutions financières rurales de toucher les ménages pauvres. Dans certains cas, ces techniques sont appliquées par des institutions traitant essentiellement avec les populations défavorisées et dans d'autres, par des unités spécialisées des banques commerciales.

. Une plus grande attention aux problèmes de genres dans la conception des programmes de financement rural.

. En matière de programmes d'assistance technique et de financement du secteur, davantage d'attention à la structure des institutions financières rurales, mettant l'accent sur les problèmes de gouvernance ainsi que, dans certains cas, sur le rôle des institutions de second degré.

Création d'institutions de soutien telles que des 'centrales des risques' pour améliorer la qualité des informations financières.

Le développement et la vulgarisation de l'assurance agricole ainsi que la mutualisation et l'accompagnement des organisations Paysannes, notamment les sociétés coopératives, les faitières et filières.

. Mettre l'accent sur la formation des acteurs de la chaîne de valeur agricole, à la gestion et l'éducation financière et également des ménages ruraux.

Ces dernières années, les innovations ont principalement porté sur les méthodes d'approche des ménages à faibles revenus, en réponse à un besoin crucial de longue date que ne satisfaisait pas l'approche traditionnelle. Il convient de souligner qu'en dépit des nombreux enseignements et des promesses de ces nouvelles approches, la finance rurale institutionnalisée ne traite encore qu'une infime partie des besoins existants. Par conséquent Il faut poursuivre le processus d'apprentissage et de mise en œuvre et adapter en permanence les expériences réussies dans les différents contextes.

Emmanuel DIABONE

Juriste, Maître Ès Sciences Juridiques,

Master en Science Politique, option gouvernance internationale

Direction du Financement et du Partenariat avec les Organisations

Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural

Le Grand Carnaval de Dakar

La troisième édition du grand carnaval de Dakar aura lieu cette année les 25, 26 et 27 novembre 2022 sous le thème « sport et culture » et avec à l'honneur la culture Haal Pulaar.



Le Carnaval de Dakar, se tient la dernière semaine du mois de novembre. Il est l'un des seuls carnivals (avec New York et Notting Hill) à se dérouler en dehors de la période habituellement consacrée aux carnivals et coïncide avec le début de la haute saison touristique du Sénégal. C'est un événement populaire et festif, montrant au monde entier que les Sénégalais dans leur diversité partagent l'esprit Téranga. Le Carnaval de Dakar, est la première fête traditionnelle vivante qui célèbre le patrimoine culturel du Sénégal. Tous les ans, rendez-vous est donné aux Sénégalais et à leurs amis de tous les continents, pour découvrir les visages du Sénégal et célébrer la richesse culturelle de nos terroirs d'Afrique. C'est la raison pour laquelle, chaque année, à côté de la représentation de la diversité, une culture est mise à l'honneur pour mieux expliquer ses traditions spécifiques. Les deux premières éditions ont mis à l'honneur la culture Cognac puis la culture Lébou. 2022 se penchera sur la culture Haal Pulaar. De ce fait, plus qu'un simple événement, le Carnaval de Dakar est une plateforme d'expression de la diversité du patrimoine culturel traditionnel et moderne, Sénégalais et Africain. C'est aussi est un espace de promotion des cultures locales, comme outils pédagogiques, socles de la cohésion sociale. Costumes traditionnels, danses et musiques régionales ou rites : les peuples paradent fièrement, tous ensemble.

De nombreuses activités et surprises attendent les spectateurs : dégustations de plats traditionnels, artisanat, ateliers, battle de percussions, défilé costumé

en musique, concert...

Le Carnaval de Dakar est un événement festif, populaire, familial. Il est donc ouvert à tout public, national ou international souhaitant avoir un accès à la culture à moindre coût ou gratuitement.

L'évènement se déroule sur trois jours, durant lesquelles tout acteur culturel, artisanal, traditionnel ou contemporain a la possibilité de s'exprimer devant un public national et international. Cette démarche fédératrice permet d'aborder en parallèle, à travers des conférences, des aspects scientifiques structurants les questions d'ancrage et de progrès intimement liés au développement.

Le partage, l'ouverture, la transmission et la convivialité, sont les maîtres mots du Carnaval de Dakar. Il est accompagné d'une démarche citoyenne environnementale, grâce à une alliance avec des acteurs impliqués dans les communautés.

PROGRAMME PREVISIONNEL DU GRAND CARNAVAL

JOUR 1-Vendredi 25

9H : TABLE RONDE Culture et Sport
Cérémonie officielle d'ouverture
17H : Accueil des Invités par animation
18H : Visite des stands par les officiels
19H-20H : Discours d'ouverture et spectacle
19H-21H : Soirée Cultures Urbaines
22H-00H : Répétition générale

JOUR 2-Samedi 26

09H-01H : Ouverture du village, food court, animations, visite des stands, maquillage enfants, Village associatifs des jeux sportifs et culturels, etc.
15H : Grande Parade des enfants
19H-21H : Parade du Grand Carnaval de Dakar troupes en costume, musique et danse, etc.
22H-00H : Grand Concert, Annonce du thème Carnaval 2023

01H : Fermeture du village

JOUR 3-Dimanche 27

10H : Ouverture du village et des stands, animations
15H : GRAND AGNE
17H : Sabar de clôture du carnaval 2022
19H : Fin de la 3ème édition du Grand Carnaval de Dakar

Voir en ligne :

<https://www.grandcarnaladedakar.com/>

Sokhna Astou NDAO